

Le rapport provisoire indique sans équivoque que toute étude approfondie du problème ne doit pas s'en tenir uniquement aux producteurs primaires, au cultivateur et au pêcheur, mais s'occuper également des conserveries, des détaillants et des consommateurs. Il ne faut pas uniquement examiner le marché intérieur mais aussi la situation internationale. Il ne faut pas s'en tenir au coût de la production primaire, au prix des denrées à la ferme, mais examiner les frais de transformation, le transport, l'emballage, la publicité, les frais des grossistes et des détaillants.

Troisièmement, le rapport fait preuve de réalisme. Il donne une idée de la manière dont les gouvernements devraient intervenir pour régler les opérations du marché. J'ai noté avec beaucoup d'intérêt que c'est presque à l'unanimité que les témoins s'opposaient à l'imposition d'un contrôle des prix uniquement sur les denrées alimentaires, ou même à l'imposition de tout contrôle des prix.

Le rapport du comité indique clairement que les contrôles ne constituent pas une solution à toute épreuve. Somme toute, si on les établit au mauvais moment et sans tenir compte des facteurs fondamentaux qui gouvernent la production des aliments, les contrôles pourraient bien amener une diminution de l'offre et engendrer à long terme une flambée des prix des aliments encore plus spectaculaire que celle de l'an dernier.

J'ai aussi remarqué que le gouvernement conservateur d'Alberta s'inquiétait et s'opposait aux contrôles dans le mémoire qu'il a présenté au comité où il traite des effets néfastes qui en résulteraient à long terme à la fois pour l'industrie de l'alimentation et le consommateur.

Quatrièmement, le rapport reflète une certaine conscience. Il témoigne d'un intérêt réel pour les gagne-petit qui sont très touchés par la récente hausse rapide des prix des aliments. Le gouvernement partage cet intérêt. Le rapport provisoire a été déposé il y a un peu plus d'une semaine. Au cours de cette brève période, j'ai eu l'occasion de commencer à en discuter avec mes collègues du gouvernement. Je tiens à dire que le gouvernement a l'intention de prendre des mesures positives et complètes sur toutes les recommandations du rapport. Le gouvernement analyse et étudie actuellement les incidences de toutes les recommandations et établit des mesures portant sur de nouvelles activités ou sur l'élargissement d'activités existantes. Il sera peut-être nécessaire de modifier ces mesures pour des questions de détail et de les adapter à des situations précises, mais je peux dire que le gouvernement est entièrement d'accord avec l'idée maîtresse de chacune de ces recommandations. C'est pourquoi je demande à la Chambre d'accepter le rapport provisoire. Le gouvernement veut faire dès que possible devant la Chambre des déclarations précises sur les mesures qu'il a l'intention de prendre pour chaque recommandation.

• (1730)

Le comité a expliqué les causes principales de la hausse mondiale des prix des aliments; ce sont notamment les mauvaises récoltes dans certaines parties du monde, la disparition de poissons au large de la côte ouest de l'Amérique du Sud et par conséquent la pénurie de repas riches en protéines, les inondations survenues dans certaines régions d'Amérique du Nord, l'influence des cycles de reproduction du bétail, l'accroissement rapide de la demande de viande et d'autres facteurs dont on a parlé maintes fois au cours des derniers mois.

Le comité a signalé que, compte tenu du taux d'augmentation des prix de détail des denrées alimentaires dans 27

Prix de l'alimentation

pays industrialisés de 1967 à 1972, la hausse au Canada s'est révélée inférieure à celle de tous ces pays à l'exception de six, l'Allemagne de l'Ouest, l'Australie, la Suisse, l'Autriche, le Mexique et l'Italie, et ne dépassait que légèrement le chiffre établi dans la plupart de ces pays de premier plan. La hausse est particulièrement rapide au Canada depuis quelques mois, bien entendu, mais sauf dans le cas de l'alimentation, les chiffres démontrent, je pense, que peu de pays offrent un meilleur tableau des prix à la consommation que le Canada au cours de cette période.

Comme je le disais, le comité n'a pas commis l'erreur de supposer qu'une rigoureuse régie des prix s'imposait dans le cas de l'alimentation. Au lieu de cela, il a recommandé un mode de révision flexible. Il a résisté à la tentation de prédire le degré d'efficacité d'une révision des prix. Il y a lieu de croire, je pense qu'une révision souple et bien dirigée aurait des effets salutaires. Mais j'approuve la prudence avec laquelle le comité a abordé le sujet. J'approuve aussi l'importance qu'il attache au fait de concentrer autant d'efforts à l'étude d'une utilisation efficace des ressources dans les industries alimentaires qu'à l'examen de la possibilité de bénéfices exorbitants de la part de participants dans la chaîne de production alimentaire.

Permettez-moi de traiter plus spécifiquement des recommandations du rapport. Je le répète, il est impossible à l'heure actuelle de présenter à la Chambre une réplique détaillée pour chacune des recommandations. Il faudra un peu plus de temps au gouvernement pour terminer son travail à ce sujet. Une des recommandations importantes du rapport a trait à l'établissement d'une commission indépendante de révision des prix de l'alimentation. A ce sujet, je puis dire maintenant que le gouvernement voit lui aussi la nécessité d'un organisme de révision pour examiner les causes des hausses particulièrement marquées des denrées de base du budget alimentaire des consommateurs, et dont les conclusions seraient présentées au Parlement par le ministre de la Consommation et des Corporations. C'est un secteur où un plus grand nombre de données aurait peut-être l'avantage de modérer les hausses des denrées alimentaires.

Cependant, je serais plus que naïf si je ne rappelais pas à la Chambre la complexité de ce problème. En fait, le rapport provisoire du comité démontre clairement que de nombreux facteurs sous-jacents contribuent à l'augmentation des prix de l'alimentation et qu'on ne trouvera pas de solution facile. Mais je dirai que le gouvernement a l'intention d'annoncer son plan d'action détaillé de création d'un mécanisme d'examen avant la fin de ce mois-ci et peut-être dans une ou deux semaines.

J'ai été heureux de voir que dans son examen des prix des denrées alimentaires, le comité n'a pas omis l'importance de la concurrence en tant qu'instrument de politique qui peut jouer un rôle clé dans la stabilisation des prix de l'alimentation. L'exposé des activités futures du comité démontre maintenant qu'il envisage d'explorer vigoureusement cet aspect de la situation dans les quelques mois à venir. Comme la Chambre le sait, le gouvernement a indiqué qu'il lui soumettrait une politique de concurrence reflétant l'examen fait des nombreux commentaires reçus du public au sujet du bill original. Le gouvernement va accélérer ses travaux dans ce domaine.